



Nouveautés raptim

- Vous devez transiter d'Orly à C.DE GAULLE, ou de la Gare Montparnasse à la Gare du Nord, et vous êtes très chargés en bagages ? Vous souhaitez prendre un taxi et éviter les files d'attente interminables ? raptim vous propose des transferts privés, grâce à notre partenaire LIDFRANCE. Vous maîtrisez vos coûts avec cette prestation prépayée ! Nous pouvons également prévoir l'enlèvement des bagages depuis un domicile, un hôtel, un lieu de travail, jusqu'à l'aéroport et inversement.. N'hésitez plus, et contactez raptim pour plus d'informations.

raptim est toujours à l'écoute des besoins des passagers, et propose toujours plus de prestations diverses, liées aux voyages.

Nouveautés compagnies aériennes

- A compter d'octobre 2009, Air France crée à prix très compétitif, la classe PREMIUM VOYAGE. En proposant sur ses vols longs courriers, une nouvelle cabine située entre la cabine Business et Economique, Air France crée un compromis idéal pour les passagers voyageant habituellement en économique, et qui souhaitent bénéficier d'un confort plus important, sans payer le tarif Business. Air France proposera des sièges à coques fixes ; les premières lignes concernées sont : New York, Tokyo et Osaka. L'équipement des avions s'achèvera en 2011.
- Depuis le 13/05/2009, Air France a simplifié aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) l'accès à ses vols (nous contacter).
- Dès le mois d'octobre, le programme de fidélité de Brussels Airlines « Privilège » sera remplacé par le programme « Miles & more » de Lufthansa, suite au rachat de la compagnie belge par la compagnie allemande.

Informations générales

- La France va appliquer dans l'année, à Lyon puis à certains terminaux de C.DE GAULLE, le système de simplification des correspondances « one stop security ». En principe, cette formule permet aux passagers qui ont déjà été contrôlés dans un aéroport européen, de ne pas l'être une seconde fois lors des correspondances dans le même espace européen. A priori, le système doit conduire à séparer les passagers venant de Shenghen des autres, pour accélérer les transferts. Cette mesure toucherait environ 6 millions de passagers par an « sans compromis sur la sécurité ».
- Depuis le 01/06/2009, les citoyens français désirant se rendre à Maurice peuvent le faire simplement munis d'une carte nationale d'identité, sans enregistrement préalable. Seules conditions : avoir une carte nationale d'identité valable 6 mois après le retour, être en possession d'un billet aller-retour, justifier d'une réservation ferme pour un hébergement, et disposer de moyens suffisants pour couvrir les frais de séjour. A noter, les autorités mauriciennes ont étendu cette même mesure aux citoyens italiens. Cette mesure prend fin le 30/11/2009 (consulter le consulat mauricien pour plus d'informations).
- Depuis le 15/06/2009, l'Afrique du Sud fait partie de la liste des pays concernés par la procédure APIS (données du passeport et adresse localement, à communiquer à l'agence raptim avant le départ, impérativement).
- Depuis le 01/07/2009, il n'y a plus, de fait, de passeport d'urgence pour les français qui souhaitent se rendre aux USA, car les passeports français temporaires ne sont pas électroniques. Voir le site de l'Ambassade : <http://french.France.usembassy.gov/niv-exemption.html>
- ratp dans la poche : le nouveau site internet mobile de la ratp est accessible aux détenteurs de smartphones et PDA : il propose en temps réel : les horaires, le bulletin trafic, la recherche d'itinéraires et les plans de quartiers ; également, l'accès aux horaires des Roissybus, Orlybus et Orlyval (wap.ratp.fr, accès gratuit, hors coût de connexion de l'opérateur).
- Pour les voyages en Europe : demandez votre Carte Européen d'Assurance Maladie (CEAM) sur www.ameli.fr. En quelques clics, la demande est enregistrée et la CEAM est adressée au domicile du voyageur sous 15 jours. Cette carte permet la prise en charge en Europe, des frais médicaux pour les soins nécessaires en cas d'accident ou de maladie. Valable pour un an, elle est individuelle et nominative et s'adresse à tous les membres d'une famille, y compris les enfants de moins de 16 ans. La CEAM simplifie l'accès aux soins dans tous les pays de l'espace économique européen, mais aussi la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège (renseignement au 3646, numéro national non surtaxé).

Merci de votre collaboration et à bientôt pour la prochaine édition de notre Newsletter.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions : info@raptim.fr

Votre équipe raptim